

Editorial

Pr Maxime da CRUZ

L'UAC RELÈVE UN DÉFI

Des décennies durant le département de mathématiques de l'Université d'Abomey-Calavi n'avait jamais formé des docteurs en Statistique-Probabilité. C'est à la faveur du projet Centre d'Excellence logé à l'Institut de Mathématique et de Sciences Physiques que ce déficit a pu être comblé en partie. C'est heureux que, de la création de la filière statistique-probabilité à aujourd'hui, l'UAC, à travers le Projet Centre d'Excellence, ait pu former plus d'une dizaine de docteurs sur deux promotions. Pour y arriver, le Centre d'Excellence a octroyé des bourses aux doctorants et a mis en place un mécanisme qui favorise le voyage et le séjour de plusieurs enseignants en charge de l'encadrement des doctorants aussi bien au Bénin qu'à l'étranger. On peut, à juste titre, dire bravo à l'UAC pour le défi relevé !



Le Projet CEA-SMIA de la Banque Mondiale contribue fortement dans la formation de nos apprenants à l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques de l'Université d'Abomey-Calavi. L'UAC est également reconnaissante de tout ce qui se fait en terme de soutien et d'appui dans les deux autres Centres d'Excellence notamment ceux de l'Institut National de l'Eau et de l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi.

C'est avec un immense plaisir que j'ai assisté, le jeudi 03 juin 2021, à la cérémonie de remise de diplômes aux jeunes docteurs formés en Statistique-Probabilité à l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques.

Chers lauréats nous avons célébré votre remise des diplômes. Aucune autre journée ne ressemblera à celle-là pour vous. Oui, enfin, le jour pour lequel vous avez consenti autant d'efforts est arrivé. On ne s'imagine pas toujours qu'il y a eu du travail acharné, des nuits longues et parfois même des pleurs car suivre le cursus doctoral à l'IMSP n'est pas chose aisée comme le témoignent très souvent vos enseignants. Mais le plus dur est passé et vous avez pu tirer votre épingle du jeu comme on le dit très souvent. Vous avez désormais les connaissances, les compétences et les capacités nécessaires pour faire face aux nouveaux défis qui vous attendent. Pour cela, l'équipe rectorale vous félicite très sincèrement ! Tous nos vœux de réussite pour cette nouvelle étape dans votre existence. Nous restons persuadés que vous saurez perpétuer avec détermination la marque d'excellence imprimée par votre Institut partout où vous irez tant au Bénin que partout ailleurs dans le monde.

L'équipe rectorale remercie et encourage également les enseignants et le personnel administratif pour leurs diverses contributions à cet aboutissement heureux.

L'Université d'Abomey-Calavi ne marchandera pas son soutien à chaque fois que l'excellence sera célébrée et mise en avant.

Vive la science et l'excellence !

L'Ambassadrice de la République Arabe d'Egypte près le Bénin, son Excellence Madame Amal AFIFI, en visite à l'UAC



Page 2

Projet de formation Sud Entrepreneuriat et Intrapreneuriat Burkina Faso - Bénin : des lauréats reçoivent leurs attestations de fin de formation



Page 7

Dr Victorien DOUGNON, premier béninois lauréat du prix des jeunes chercheurs africains



Page 10

L'Ambassadrice de la République Arabe d'Égypte près le Bénin, son Excellence Madame Amal AFIFI, en visite à l'UAC

Suite à l'obtention par le Docteur Victorien DOUGNON du prestigieux prix des jeunes chercheurs africains 2021 décerné par l'Académie de Recherche Scientifique et de Technologie de la République Arabe d'Égypte, l'Ambassadrice Amal AFIFI a décidé de visiter l'Unité de Recherche en Microbiologie Appliquée et Pharmacologie des substances naturelles (URMAPha) du Laboratoire de Recherche en Biologie Appliquée (LARBA) de l'EPAC dont le lauréat est le Chef. L'URMAPha est spécialisée dans la microbiologie moléculaire en lien avec l'hygiène et la santé publique. C'est alors que le mercredi 12 mai 2021, Madame Amal AFIFI a rendu une visite de courtoisie au Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi, le Professeur Maxime da CRUZ avant d'aller s'imprégner de tout ce qui se fait à l'URMAPha. Le Recteur a reçu chaleureusement son hôte à la salle des Actes du Rectorat en présence du Vice-Recteur chargé de la Recherche Universitaire, le Professeur Félicien AVLESSI. La parole a été donnée dans un premier temps au Docteur Victorien DOUGNON pour planter le décor. Il a exposé les circonstances dans lesquelles il a pris contact avec l'Ambassadrice et a présenté le contenu du prix dont il est le lauréat. En dehors de la lettre de félicitations, il est constitué d'une enveloppe de 15000 dollars, d'une médaille et d'un certificat. Le lauréat dévoile que son Excellence a introduit une lettre de demande d'audience auprès de Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et a souhaité qu'à l'occasion de cette rencontre qu'il soit de la partie. C'est pourquoi elle a programmé de venir dans son Unité pour encourager les efforts de recherche à l'UAC.

Très heureux, le Recteur Maxime da CRUZ a félicité le Docteur Victorien DOUGNON pour le prix qu'il a reçu qui honore l'UAC. Il a remercié la République Arabe d'Égypte avec laquelle le Bénin entretient de très bonnes relations. « Je suis particulièrement heureux que le collègue soit identifié à partir de la qualité du travail qui se fait au niveau de son Laboratoire pour recevoir ce prix », a laissé entendre le Professeur Maxime da CRUZ. Il s'est dit fier de la visite de son Excellence à l'Université.



L'Ambassadrice Amal AFIFI et le Recteur Maxime da CRUZ

Prenant la parole à la suite du Recteur, son Excellence Madame Amal AFIFI a, une fois encore, félicité le lauréat du prix des jeunes chercheurs africains 2021. « C'est une preuve de l'effort que fait l'Université d'Abomey-Calavi en matière de recherche », a-t-elle souligné. Elle a souhaité que sa visite à l'UAC marque le début d'une collaboration entre les deux Institutions. Elle annonce que son pays souhaite appuyer l'UAC dans le domaine de la recherche à travers l'octroi des bourses d'études en Égypte aux doctorants. L'Ambassadrice inscrit ce geste dans le symbole de fraternité et d'amitié entre le Bénin et l'Égypte.

Les échanges ont pris fin par une photo de famille.

Une fois à l'Unité de Recherche en Microbiologie Appliquée et Pharmacologie des substances naturelles, Madame Amal AFIFI a visité les équipements et elle a pu toucher du doigt les innovations et les résultats des travaux de recherche. Elle a également échangé avec les chercheurs qu'elle a vus à l'œuvre. Elle est repartie émerveillée et a réitéré sa promesse d'octroi de bourses pour encourager les jeunes chercheurs.

Brice HOUMBIE ✍



République du Bénin
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

CABINET DU RECTEUR



Abomey-Calavi, le *07 juillet 2021*

N° *3402* -2021/UAC/SG/AC/SRH/SPTIC/SCB/SA

LE RECTEUR

/-)

TOUS CHEFS D'ETABLISSEMENTS

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

Objet : Dématérialisation des fiches de paie

Il est porté à la connaissance des agents conventionnés de l'Université d'Abomey-Calavi en service sous vos ordres que la délivrance des fiches de paie est dématérialisée dans le but de rendre son obtention plus aisée.

Pour accéder à ce service, il faut :

- aller à l'adresse <http://portail.uac.bj:8080/online/bulletin/paie> ;
- saisir son identifiant (mail professionnel de l'agent) ;
- saisir le mot de passe ;
- et cliquer sur le bouton « **connexion** ».

Les agents qui n'auraient pas d'adresse mail professionnel sont priés de se rapprocher du Service de la Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (SPTIC) du Rectorat de l'Université d'Abomey-Calavi pour la création dudit compte.



Professeur Maxime da CRUZ

Accord-cadre de partenariat entre l'Université d'Abomey-Calavi et l'École Supérieure d'Enseignement Professionnel LE BERGER (ESEP LE BERGER)

Extrait de l'Accord-cadre de coopération

L'UAC et l'ESEP LE BERGER prises collectivement étant dénommées « parties » et chacune prise individuellement, « partie ».

PRÉAMBULE

Fondée en 1970, l'Université d'Abomey-Calavi, autrefois appelée Université du Dahomey, puis Université Nationale du Bénin, est un Etablissement public à caractère scientifique, technique et culturel doté de la personnalité juridique et de l'autonomie administrative et financière, placée sous la tutelle du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Elle comprend des facultés, écoles, instituts, laboratoires et bibliothèques. Elle entend élargir l'éventail de ses partenaires nationaux.

L'ESEP LE BERGER est un établissement privé d'enseignement supérieur créé par l'arrêté 1999 n°0136/MENRS/CAB/DC/SP portant création, extension et transfert des EPES du 18 octobre 1999. Autorisée et agréée, l'ESEP LE BERGER offre des formations dans des domaines majeurs que sont : Sciences Économiques et de Gestion, Sciences et Technologies, Sciences Juridiques, Politiques et Administratives, Lettres et Langues étrangères, De même, l'ESEP LE BERGER entend formaliser sa relation avec l'UAC et nouer divers liens avec des écoles, entités et structures de l'UAC.

L'UAC et l'ESEP LE BERGER, soucieuses de leur développement commun et, conscientes des défis qui sont les leurs dans un contexte en constante mutation pour l'épanouissement des jeunes, entendent intensifier leurs relations par la formalisation d'un partenariat fructueux et bénéfique pour les deux parties.

L'ESEP LE BERGER ayant besoin de la signature d'un accord de partenariat avec une université publique pour passer du régime d'agrément à celui d'homologation trouve que l'UAC est en mesure de lui fournir l'appui nécessaire dans le cadre du présent partenariat.

L'UAC quant à elle peut bénéficier des retombées des partenariats que l'ESEP LE BERGER entretient avec plusieurs institutions à travers le monde et en particulier avec le "Educational Testing Service" (ETS), instance d'administration et de gestion du Test Of English as Foreign Language (TOEFL).

Aussi, les parties comptent-elles dynamiser leurs relations par la formalisation d'un partenariat dans une perspective de renforcement mutuel. C'est dans ce cadre qu'elles ont décidé de mettre en place un cadre formel de collaboration à travers la présente convention.

Ainsi, il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET

La présente convention fixe le cadre juridique et institutionnel de coopération entre les deux parties en vue de développer un partenariat dans tous les domaines utiles au développement et à l'épanouissement de la jeunesse. De même elle est destinée à développer les relations entre l'UAC et l'ESEP LE BERGER, dont les objectifs et les missions sont complémentaires, dans une perspective de renforcement mutuel.

Cet accord vise donc à :



Echange de parapheurs entre le Fondateur de l'ESEP LE BERGER, Monsieur Germain GANLONON et le Recteur Maxime da CRUZ

- promouvoir la collaboration et la coordination en matière d'activités pédagogiques, de recherche scientifique entre les chercheurs des deux Etablissements ;
- promouvoir l'insertion professionnelle des étudiants de l'UAC et de l'ESEP LE BERGER ;
- élaborer et réaliser des projets basés sur des intérêts communs et porteurs de croissance pour les deux parties ;
- faciliter la gestion concertée des retombées des partenariats initiés ensemble par les parties ;
- participer au développement de la recherche fondamentale, appliquée et technologique ainsi qu'à la valorisation des résultats de recherche-développement ;
- faciliter toutes autres initiatives conformes au présent accord cadre de partenariat.

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DES PARTIES

Chacune des parties contractantes s'engage à répondre aux besoins de son partenaire suivant les atouts dont elle dispose et dont elle peut faire bénéficier l'autre dans les conditions précises et conformes aux desiderata et ambitions de développement de chaque partie.

2.1. L'UAC s'engage à :

- mettre à contribution son expertise pour la réalisation d'études et de projets de développement commun ;
- contribuer au renforcement des capacités des enseignants et du personnel administratif de l'ESEP LE BERGER ;
- mettre en place une plateforme d'informations sur les demandes de stages, de bourses et d'emplois au profit des diplômés de l'UAC et de l'ESEP LE BERGER ;
- etc.

2.2. L'ESEP LE BERGER s'engage à :

- assister les structures de langues de l'UAC à adhérer au label de TOEFL qui est reconnu dans le monde entier et crédibilise le niveau de langue des apprenants de l'anglais ;
- accompagner les étudiants de l'UAC à moindre coût dans la formation et la participation au test de TOEFL ;
- accompagner la promotion de l'insertion professionnelle des étudiants de l'UAC ;
- etc.

ARTICLE 3 : SUIVI ET EXÉCUTION

L'Université d'Abomey-Calavi et l'ESEP LE BERGER désignent chacun un point focal pour assurer le suivi-exécution du présent accord :

- le point focal de l'Université d'Abomey-Calavi est logé au Service des Relations avec les Universités et Organismes nationaux du Bénin (SRUONB) du Vice-rectorat chargé de la Coopération interuniversitaire, des Partenariats et de l'Insertion professionnelle (VR-CIPIP) ;
- le point focal de l'ESEP LE BERGER est logé à la Direction des Études.

Les deux parties se communiqueront les informations utiles sur les opérations approuvées chaque fois qu'elles l'estimeront nécessaire afin d'évaluer le développement des actions d'enseignement et de recherche et de dresser, à intervalles réguliers, un bilan des actions réalisées et en cours de réalisation. Les points focaux sont tenus d'adresser un rapport d'activité au Recteur au dernier trimestre de chaque année civile.

ARTICLE 4 : BÉNÉFICIAIRES

La présente convention reste et demeure un accord de partenariat. Il ne confère aux Parties que la qualité de partenaires indépendants.

Les bénéficiaires de la présente convention sont extensibles à tous les campus et entités relevant de la juridiction de l'UAC.

Le présent accord cadre est accompagné d'accords sectoriels avec les établissements de l'Université d'Abomey-Calavi pour la mise en œuvre de programmes spécifiques.

ARTICLE 5 : CONFIDENTIALITÉ

Les Parties s'engagent à ne pas divulguer, ni utiliser à des fins personnelles, commerciales, préjudiciables ou non, les informations qui leur sont ou seront connues du fait de la présente convention.

ARTICLE 6 : RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Les parties règlent à l'amiable les différends qui pourraient

survenir à l'occasion de l'exécution du présent partenariat ou de son interprétation.

Si elles ne parviennent pas à trouver une solution amiable à leurs différends au bout d'un (01) mois, elles font recours à l'arbitrage de l'autorité de tutelle à savoir, le Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

L'autorité de tutelle ou ses représentants ont la pleine latitude pour trancher les litiges, au besoin en imposant une modification de la présente convention.

ARTICLE 7 : DIVISIBILITÉ DES CLAUSES

En cas de nullité, opposabilité ou inapplicabilité de tout ou partie pour quelque raison que ce soit, la présente convention sera à tous autres égards, considérée comme valable et applicable.

Le cas échéant, les parties s'accordent à annuler la ou les clauses querellée(s). Pour tous les cas non prévus dans la présente convention, les parties s'entendent pour recourir à des avenants.

ARTICLE 8 : DURÉE

La présente convention entre en vigueur à partir de la date de sa signature par les parties contractantes pour une durée de cinq (5) ans. Elle ne pourra être renouvelée que par avenant, sauf dénonciation dûment motivée par lettre recommandée avec avis de réception assortie d'un préavis d'au moins trois (3) mois.

Toutefois, cette dénonciation ne remettra pas en cause les éventuelles prestations en cours d'exécution.

ARTICLE 9 : RÉVISION

La présente convention peut faire l'objet de révision à la demande écrite de l'une des parties.

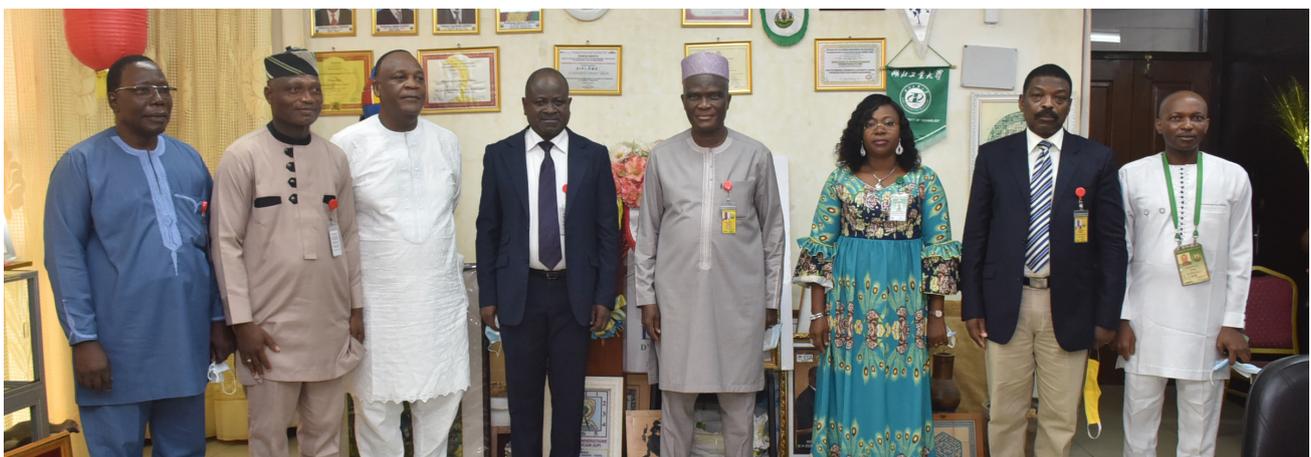
Pour être valable, toute modification de l'une des dispositions de la présente convention devra être adoptée d'accord parties et matérialisée par un écrit précisant ostensiblement la ou les clauses qu'il modifie.

ARTICLE 10 : RÉSILIATION

La présente convention peut être résiliée à tout moment par l'une ou l'autre des parties en cas de violation grave de ses dispositions, c'est-à-dire celle qui serait de nature à compromettre sa mise en œuvre.

Le cas échéant, la partie lésée adressera à la partie défaillante une mise en demeure de respecter ses obligations dans un délai de trente (30) jours, faute de quoi la résiliation opérera de plein droit.

Le processus de résiliation est nécessairement précédé d'une tentative de conciliation, de règlement à l'amiable et/ou d'arbitrage.



Projet de formation Sud Entrepreneuriat et Intrapreneuriat Burkina Faso – Bénin : Des lauréats reçoivent leurs attestations de fin de formation

L'amphithéâtre Etisalat de l'Université d'Abomey-Calavi a servi de cadre, le lundi 19 avril 2021, à la cérémonie solennelle de remise des attestations aux trente-huit jeunes entrepreneurs formés pour le compte du Projet de formation Sud Entrepreneuriat et Intrapreneuriat Burkina Faso – Bénin. Ayant pour partenaire stratégique l'Agence de Développement de l'Entrepreneuriat des Jeunes (ADEJ), la cérémonie a connu la présence du Recteur de l'UAC, le Professeur Maxime da CRUZ, du Doyen de la FASEG, le Professeur Denis ACCLASSATO, du Directeur Général de l'ADEJ, Monsieur Paulin AKPONA, du Référent assurance-qualité de l'UAC, le Professeur Gervais KISSEZOUNON et de la Coordinatrice du Projet de Formation Sud Entrepreneuriat et Intrapreneuriat Burkina Faso – Bénin (PFSEI), le Professeur Karima SYLLA DOUCOURE.

Brice HOUMBIE ✍



Le présidium

Après six mois de formation théorique et surtout ponctuée d'une bonne dose de pratique, trente-huit jeunes bien aguerris pour affronter les exigences du monde entrepreneurial ont reçu leurs parchemins des mains du Recteur Maxime da CRUZ qui a supervisé tout le processus. C'est la preuve de l'engagement de l'autorité à lutter contre le chômage des jeunes.

En sa qualité de Coordinatrice du Projet, le Professeur Karima SYLLA DOUCOURE a, à l'entame de la cérémonie, dit ses civilités à tous les participants et elle s'est réjouie de l'importance qu'accorde le Recteur Maxime da CRUZ à la présente cérémonie. Le Projet de Formation Sud Entrepreneuriat et Intrapreneuriat Burkina Faso – Bénin de l'ARES est un programme qui vise essentiellement à renforcer le secteur privé et promouvoir la création d'entreprises par les diplômés de l'enseignement supérieur. Face au problème de chômage des jeunes, l'entrepreneuriat se révèle comme une solution efficace pour y pallier. C'est à juste titre que ce Projet a été initié pour inculquer aux jeunes l'esprit d'entreprise, les encourager à s'auto-employer et les accompagner vers un avenir professionnel afin qu'ils puissent impacter positivement l'environnement socio-économique. « ...Le programme s'est déroulé pendant un semestre et en trois grandes étapes. La première étape a consisté à former les bénéficiaires sur plusieurs thématiques pour renforcer leur capacité entrepreneuriale afin de les doter des outils nécessaires pour affronter les difficultés liées au monde des entrepreneurs. La deuxième étape a trait à la mise en place des unités d'accompagnement en coaching individualisé pour

la rédaction des plans d'affaires et la dernière étape est faite de la défense des plans d'affaires devant un jury composé d'enseignants et de professionnels », a-t-elle rappelé avant de féliciter les récipiendaires pour leur endurance et leur abnégation car beaucoup sont appelés et peu sont élus. Ayant relevé les défis intellectuels, elle reste convaincu que les lauréats donneront le meilleur d'eux-mêmes au cours de leur carrière professionnelle pour honorer l'Université d'Abomey-Calavi, Institution formatrice. Le Professeur Karima SYLLA DOUCOURE a levé un coin de voile sur le rôle que se prépare à jouer l'Agence de Développement de l'Entrepreneuriat des Jeunes, partenaire stratégique du Projet. Il consiste à orienter les futurs entrepreneurs vers les structures de financement pour un accompagnement conséquent.



Professeur Karima SYLLA DOUCOURE



Le Recteur Maxime da CRUZ remettant une attestation à un lauréat

Prenant la parole à son tour, le Directeur Général de l'ADEJ et Parrain des récipiendaires, Monsieur Paulin AKPONA a évoqué, face à ses filleules, la vision du Gouvernement en matière d'entrepreneuriat des jeunes. Il s'agit de l'entrepreneuriat de croissance qui a des exigences de qualité. Il s'oppose à l'entrepreneuriat de subsistance. « La formation que vous avez reçue fait de vous des candidats à l'accompagnement de l'ADEJ non seulement pour que vous ayez des financements nécessaires pour réaliser vos projets mais aussi pour bénéficier de l'accompagnement post-financement afin d'avoir des aptitudes pour mieux gérer vos entreprises », a rassuré Monsieur Paulin AKPONA. Nous irons loin avec vous, fait-il savoir, à travers un programme de mentorat qui vise le transfert de compétences et d'expertise pendant trois années au cours desquelles les jeunes entrepreneurs pourront réaliser des bénéfices. Il a réaffirmé le soutien permanent de son Institution à travers le partenariat signé avec l'UAC.

Le Recteur Maxime da CRUZ a, dans son intervention, dit

la joie qui l'anime à l'occasion de la remise des attestations aux lauréats. « Bénéficiaire d'une bonne éducation, travailler pour subvenir à ses besoins et vivre dans un environnement sûr sont des besoins primordiaux de la vie humaine », a indiqué le Recteur. L'Université d'Abomey-Calavi s'est engagée depuis environ une dizaine d'années à encourager les jeunes, candidats à l'entrepreneuriat. Pour ce faire l'UAC a développé plusieurs programmes. On peut citer à titre d'exemples l'insertion dans les offres de formation des modules comme : initiation à l'entrepreneuriat, au leadership, au développement personnel, la formulation de projet professionnel, le séminaire périodique annuel des étudiants finissants sur le développement de l'esprit d'entreprise, etc. il y a également les pôles de formation en volontariat, entrepreneuriat et développement pour la Licence et le Master et le pack d'incubateur spécialisé d'entreprise qui sont autant d'instruments mis à la disposition des jeunes pour susciter l'auto-emploi. « L'entrepreneuriat se positionne comme une solution de premier ordre pour trouver des débouchés et créer de nouveaux emplois. Il joue un rôle important dans l'innovation, la création d'emplois durables, l'accroissement de la richesse, la productivité et la dynamisation des secteurs », a souligné le Professeur Maxime da CRUZ. Il espère que les lauréats saisiront beaucoup d'opportunités pour une carrière entrepreneuriale très fructueuse. Le Recteur Maxime da CRUZ a conclu ses propos en souhaitant plus d'accompagnements financiers de la part des partenaires financiers et techniques.

Très heureux d'avoir reçu leurs parchemins, le représentant des récipiendaires a remercié toutes autorités qui ont pris une part importante dans leur formation. Ils s'engagent à créer leurs entreprises afin d'offrir plusieurs emplois aux demandeurs et soutenir l'UAC dans sa volonté de juguler le fléau que constitue le chômage des jeunes diplômés.



Remise d'attestation à un lauréat par le Doyen de la FASEG



Remise d'attestation à un lauréat par le DG / ADEJ



Mercredi scientifique à l'UAC

Les défis de la recherche en Afrique en débat

Longtemps restés en hibernation du fait de la pandémie de COVID-19, les mercredis scientifiques ont repris à l'Université d'Abomey-Calavi. Initiés par l'École Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement » dirigée par le Professeur Placide CLEDJO, le premier numéro de la session 2021 a connu deux communications le mercredi 28 avril 2021 dans l'amphithéâtre Jean PLIYA. Il a mobilisé la communauté universitaire autour des défis de la recherche scientifique en Afrique.

CeGIC/UAC ✍



Professeur Placide CLEDJO

A l'ouverture de cette rencontre d'échanges, le Professeur Placide CLEDJO, très ravi de la relance du "Mercredi scientifique", a confié que l'organisation des « mercredis scientifiques » répond à un double objectif : d'une part celui de l'animation scientifique au niveau de l'École Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement » et d'autre part, celui de la formation continue des étudiants à travers ce cadre d'échanges qui leur est offert. Il a spécialement remercié les deux conférenciers pour leur disponibilité. Il s'agit de : Monsieur Brice SINSIN, Professeur Titulaire d'agronomie, Recteur honoraire de l'Université d'Abomey-Calavi ; Monsieur Roch HOUNGNIHIN, Professeur Titulaire d'anthropologie de la santé, Membre fraîchement admis au Comité d'éthique de l'Institut Pasteur de Paris en France pour un mandat de 04 ans renouvelables. Le Professeur Placide CLEDJO a profité de cette occasion solennelle pour reconnaître officiellement les mérites du Professeur Roch HOUNGNIHIN admis depuis mars 2021 au terme d'une sélection ardue au Comité d'Ethique du très prestigieux Institut Pasteur. « ...Cher collègue, l'École Doctorale Pluridisciplinaire Espaces, Cultures et Développement, par ma voix, tient à

vous adresser ses chaleureuses félicitations et à vous exprimer ses vifs remerciements pour votre engagement en faveur de la science. Cette nomination est vraiment méritée compte tenu des efforts importants que vous accomplissez quotidiennement. Nous savons, par avance que vos compétences et vos aptitudes vous permettront d'exercer ses nouvelles responsabilités avec le plus grand succès », a-t-il ajouté avant de d'exhorter les participants à de fructueux échanges. Le Professeur Placide CLEDJO reste convaincu que l'intelligence, la foi et l'imagination, mises au service de notre pays ne peuvent offrir que d'heureuses perspectives.



Le Recteur Maxime da CRUZ

“Comité d'éthique et recherche scientifique en Afrique” présentée par Professeur Roch HOUNGNIHIN, Anthropologue de santé

Dans sa présentation, le Professeur Roch HOUNGNIHIN a fait savoir que l'éthique dans la recherche a émergé suite à l'atrocité des expérimentations commises sur les êtres humains dans les camps de concentration durant la deuxième guerre mondiale.



Professeur Roch HOUNGNIHIN



Professeur Brice SINSIN

Toutefois, le déclin ne sera perceptible qu'après les scandales liés à la recherche aux Etats-Unis. Dès lors, l'éthique de la recherche est basée surtout sur le souci de protection des groupes vulnérables tout en évitant de nuire à la recherche dans le monde. Aujourd'hui au Bénin, il y a quatre comités d'éthique, a-t-il indiqué. Faisant référence aux enjeux en Afrique, le communicateur a insisté sur le consentement écrit ou substitué. Il souligne qu'il est fait obligation aux chercheurs d'obtenir le consentement éclairé et libre de chacune des personnes appelée à participer à la recherche. Il a évoqué également l'enjeu lié à l'appréciation divergente du risque ainsi que celui lié aux primes de sollicitation ou indemnités compensatoires.

Financement de la recherche en Afrique : le Professeur Brice SINSIN en parle

Prenant la parole, le Recteur honoraire de l'UAC, le Professeur Brice SINSIN a souligné l'importance de la pluridisciplinarité de la recherche, le travail en équipe dans les laboratoires. A l'en croire, ceci permet d'avoir une vue holistique du problème, développer un bon carnet d'adresse, créer un réseau, mutualiser les ressources et les capacités de création, mettre en cohérence plusieurs disciplines,

avoir beaucoup plus de facilité à aller vers la formulation de politique de développement.

Toutefois, il n'est pas exclu de faire face à un risque de confusion des concepts ou encore d'illusion de l'embrassement de tous les savoirs. Tout en plaidant pour une politique engagée et d'accompagnement soutenu, il a précisé que « les laboratoires génèrent beaucoup de connaissance, accumulent beaucoup de paquets technologiques mais que d'autres oreilles de développement, de décision, n'arrivent pas à capter ce bruit de fond dans les laboratoires ». Abordant la question du financement de la recherche, le Professeur Brice SINSIN estime qu'il revient aux enseignants-chercheurs d'aller vers les sources de financement. « ...Quand on a la chance d'être formé au niveau doctoral, on devrait avoir l'ouverture d'esprit, la capacité, de rédiger un projet banquable ; aller vers les sources de financement à l'interne et à l'externe pour coûte que coûte faire revenir les ressources nécessaires qu'il faut pour bâtir normalement votre assise de scientifique, d'universitaire. C'est ça la mendicité du docteur qui est formé », a-t-il expliqué. Il ajoute que le docteur est formé certes pour posséder la science, mais il est aussi formé pour pouvoir monnayer cette science et l'aider à développer son laboratoire.



Docteur Victorien DOUGNON, premier béninois lauréat du prix des jeunes chercheurs africains

Instauré depuis 1953 par l'Académie de Recherche Scientifique et de Technologie de la République Arabe d'Égypte, c'est la première fois qu'un Béninois qui plus est, de la première et la plus grande université du Bénin, celle d'Abomey-Calavi, remporte le prestigieux prix des jeunes chercheurs africains. Le lauréat de ce prix d'excellence est Victorien Tamégnon DOUGNON. Il est Docteur, Maître-Assistant des Universités (CAMES) en Microbiologie, au Département de Génie de Biologie Humaine (GHB) de l'École Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC).

Baudouin HOUNDEGNON ✍



Docteur Victorien DOUGNON

Âgé de trente-trois ans révolus, avec une taille de 1m 80, très dévoué à la chose scientifique, Docteur Victorien DOUGNON est le lauréat du Young African Researchers Awards 2021 (Prix des jeunes chercheurs africains, édition 2021). Ce prestigieux prix est dédié aux jeunes chercheurs du continent africain non égyptiens de moins de 45 ans. Les candidats ont présenté des résultats des travaux de recherche innovants, d'une originalité certaine et ayant fait l'objet de publications dans des revues de grande renommée, au cours des cinq dernières années.

Le lauréat fait partie des trois africains de cette édition. Ils relèvent, chacun, de trois domaines scientifiques différents (sciences agricoles et alimentaires, sciences de la santé et pharmacologiques puis sciences de l'énergie et de l'environnement). Le jeune enseignant chercheur béninois vient ainsi d'inscrire en lettres d'or son nom dans les annales des meilleurs scientifiques de son pays. Au-delà de sa personne, c'est le Bénin qui est honoré à travers cette distinction comme l'une des nations africaines engagées dans la recherche scientifique de qualité au service du développement.

Cette prouesse lui vaut 15.000 dollars US, une médaille et un certificat de reconnaissance attribués par l'Académie de Recherche Scientifique et de Technologie de la République Arabe d'Égypte.

Président de l'Académie des Jeunes scientifiques du Bénin, Victorien DOUGNON est également le Chef de l'Unité de Recherche en Microbiologie Appliquée et Pharmacologie des substances naturelles (URMAPha) du Laboratoire de Recherche en Biologie Appliquée (LARBA) de l'EPAC. Il s'est spécialisé dans la microbiologie moléculaire en lien avec l'hygiène et la santé publique.

Le lauréat du Prix des jeunes chercheurs africains 2021 est connu pour ses travaux de recherche innovants. Le plus récent est la mise au point d'un gel hydro alcoolique, dénommé URMAHA-MICRO, utilisé pour la friction des mains dans le cadre de la lutte contre la pandémie du coronavirus. Sa passion pour l'étude des plantes lui a également permis, avec son équipe, de produire des phyto-médicaments dont le plus connu est SALM MTA, employé pour combattre la salmonellose chez la double espèce humaine et animale. Actuellement, il mène des études sur certaines plantes, connues pour leur efficacité sur le renforcement immunitaire, au profit des malades du SIDA.

En tant que jeune chercheur rompu à la tâche, Victorien DOUGNON se démarque grâce à sa facilité à répondre et décrocher des appels à projets de recherche, hautement compétitifs et à caractère sous régional et international. A son actif, il compte 14 projets de recherche et plus d'une centaine de publications dans des revues cotées sur le plan mondial.

Sa détermination et son dévouement pour les causes de la science font de lui un modèle dans le rang des étudiants et des jeunes chercheurs de l'Université d'Abomey-Calavi et d'ailleurs. La réputation du Dr Victorien Tamégnon DOUGNON dépasse les frontières du Bénin, car celui dont il s'agit s'est affilié à l'Académie Mondiale des Sciences (TWAS) depuis 2016.

APPEL À CONTRIBUTION

Hommage au Professeur Maxime da CRUZ

- ☞ Cultures, langues et développement en Afrique : une sempiternelle équation
- ☞ Consulter l'annonce à l'adresse : http://www.fabula.org/actualites/appele-contributions_98233.php



Colloque scientifique en microbiologie et santé publique

Il s'est ouvert, le jeudi 11 mars 2021, à la salle audiovisuelle de l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC) de l'Université d'Abomey-Calavi, le Colloque scientifique en microbiologie et santé publique « MSP 2021 » qui se propose de trouver des solutions urgentes et concrètes en termes d'apports de la microbiologie face aux défis actuels de la santé publique notamment ceux liés à la crise sanitaire de la COVID-19.



Le présidium

« Contribution de la microbiologie aux défis de la santé publique ». C'est le thème de ce colloque de deux jours qui a réuni à l'Université d'Abomey-Calavi des chercheurs de différents pays dont le Bénin, le Burkina Faso, le Sénégal, le Togo, le Danemark et les Etats-Unis d'Amérique. « ...Le thème de ce colloque est parfaitement en phase avec les préoccupations actuelles d'amélioration de la santé publique de nos populations tel que décrites dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) », a relevé le Directeur de l'EPAC, le Professeur Guy Alain ALITONOU, à l'ouverture des travaux. Il s'est surtout réjoui de constater que « plusieurs communications seront consacrées à la recherche des solutions aux défis du moment dont la crise sanitaire du COVID-19 ». Soixante-et-un (61) résumés de communication soumis aux présentations orales et cinq (5) communications aux conférences plénières ont été reçus dans le cadre de cette manifestation, à en croire le Président du comité scientifique de ce colloque, le Professeur Joseph HOUNHOUIGAN. Il s'est dit très heureux de ce que cette initiative vienne d'une jeunesse scientifique. Il a félicité tous les membres du comité d'organisation et singulièrement le Docteur Philippe SESSOU qui a décroché l'appui financier de Microbiology Society, la société de microbiologie du Royaume Unis. « C'est une initiative louable de la part de cette jeunesse sur qui nous comptons beaucoup », a-t-il avoué.

« ...En choisissant d'organiser cet événement scientifique, les chercheurs dans le domaine de la microbiologie ont compris la nécessité de collaborer entre chercheurs du monde entier et de discuter des problèmes sociétaux actuels », a laissé entendre, le Docteur Philippe SESSOU, Président du comité d'organisation, mettant ainsi l'accent sur l'importance d'une synergie d'actions pour relever les défis de la santé publique. Il n'a pas manqué de remercier les partenaires, les co-



Vue partielle des participants

Arlette FADE ✍

parrains pour leur accompagnement dans l'organisation du colloque.

« En prenant l'initiative d'organiser ce colloque, les organisateurs ont bien compris qu'aujourd'hui, face aux problèmes de la pandémie de la COVID-19, il y a nécessité que de pareilles rencontres scientifiques s'organisent. Il y a nécessité également d'organiser beaucoup plus de collaboration entre les chercheurs du monde entier pour le renforcement des capacités aussi bien des chercheurs d'ici et des pays voisins », a renchéri le chef service des programmes de recherches de l'Université d'Abomey-Calavi, le Professeur Aliou SAÏDOU, représentant le Recteur à la cérémonie d'ouverture du colloque. Il a défendu que ce colloque permet à l'université de donner sa modeste contribution à la résolution de ces problèmes. Pour lui, la particularité de ce colloque réside dans le choix des initiateurs d'aller au-delà d'une simple rencontre de présentation de résultats de recherche pour opter pour la mise en valeur de ces résultats innovants en matière de solutions de santé publique. Ceci permet, selon lui, d'identifier les solutions urgentes à apporter aux nombreux problèmes liés, entre autres, à la crise sanitaire de la COVID-19, aux résistances aux antibiotiques ayant pour corolaires les échecs thérapeutiques, la question des maladies émergentes et la sûreté alimentaire. Saluant la qualité du travail du comité d'organisation, il a remercié, par ailleurs, les autorités rectorales pour leur soutien avant de lancer le colloque.

Emergence de la résistance des micro-organismes, aux antibiotiques : un défi pour la préservation de la santé publique, de la santé animale et de la santé de l'environnement ; Techniques de biologie moléculaire pour l'identification micro-organismes sont, entre autres, les communications animées respectivement par le Professeur Souaïbou FAROUGOU et le Docteur Haziz SINA OUROU au cours de ce colloque qui a été une occasion pour le Professeur Nathalie PERSSON, Coordinatrice scientifique du programme de soutien à la recherche en sciences agroalimentaires et nutrition de renseigner sur les actions et les domaines d'intervention de la Fondation Internationale pour la Science (IFS).

Les échanges ont eu lieu en présentiel et par zoom.

Editorial

Pr Maxime da CRUZ

UAC TAKES UP A CHALLENGE

For decades the department of mathematics of the University of Abomey-Calavi did not have teachers who are doctors in statistics-probability. It is thanks to the Centre d'Excellence project housed at the Institute of Mathematics and Physical Sciences that this deficit has been partially filled. It is fortunate that, from the creation of the statistics-probability field to today, the UAC, through the Centre d'Excellence Project, has been able to train more than a dozen of doctors over two promotions. To achieve this, the Centre d'Excellence has granted scholarships to doctoral students and has set up a mechanism to facilitate the travel and stay of many teachers who have supervised doctoral students both in Benin and abroad. We can rightly say bravo to the UAC for the challenge taken up!



I do not forget the CEA-SMIA Project of the World Bank which strongly contributes to the training of our students at the Institute of Mathematics and Physical Sciences of the University of Abomey-Calavi. The UAC is also grateful for all that is done in terms of support and assistance in the two other Centres d'Excellence, mainly those of the National Water Institute and the Polytechnic School of Abomey-Calavi.

It is with great pleasure that I attended, on Thursday June 3, 2021, the graduation ceremony of young doctors trained in Statistics-Probability at the Institute of Mathematics and Physical Sciences.

Dear laureates, we have celebrated your graduation. No other day will be like this one for you. Yes, finally, the day for which you have worked so hard has arrived. You don't always imagine that there has been hard work, long nights and sometimes even tears because following the doctoral program at IMSP is not easy as your teachers often testify. But the hardest part is over and you have been able to make the best of it, as we often say. You now have the knowledge, skills and abilities to face the new challenges that await you. For this, the rectoral team sincerely congratulates you all! We wish you all the best for this new stage in your life. We remain convinced that you will know how to perpetuate with determination the mark of excellence printed by your Institute everywhere you go in Benin as well as everywhere in Africa.

The rectoral team also thanks and encourages the teachers and the administrative staff for their various contributions to this happy outcome.

The University of Abomey-Calavi will always bring its support whenever excellence is celebrated and put forward.

Long live science and excellence!

Liste des différents Recteurs de l'UAC

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Période
UNIVERSITE DU DAHOMEY		
1 ^{er}	Edouard ADJANOHOON	1970-1975
UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN		
1 ^{er}	Edouard ADJANOHOON	1970-1975
2 ^e	Vincent DAN	1975-1977
3 ^e	Nathanaël MENSAH	1977-1981
4 ^e	Jean PLIYA	1981-1983
5 ^e	Karim L. DRAMANE	1983-1985
6 ^e	Souleymane K. BASSABI	1985-1990
7 ^e	Jean-Pierre EZIN	1990-1992
8 ^e	Lucien Gb. A. CHEDE	1992-1994
9 ^e	Jean Gratien ZANOVI	1994-1996
10 ^e	Kémoko Osseni BAGNAN	1996-2001
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI		
11 ^e	Issifou TAKPARA	2001-2003
12 ^e	Salifou ALIDOU	2003-2006
13 ^e	Norbert Cossi AWANOU	2006-2011 (Elu)
14 ^e	Brice A. SINSIN	2011-2014 (Elu)
		2014-2017 (Elu)
15 ^e	Maxime da CRUZ	2017-2020 (Elu)
		2020 -



Le vrai visage du Campus

Directrice de Publication
M^{me} Prisca GOGAN

Rédacteur en chef
Dr Serge Armel ATTENOUKON (MC)

Personnes ressources
Dr Moufoutaou ADJERAN (MC)
Pr Pascal OKRI TOSSOU
Pr Laure C. ZANO CAPO-CHICHI
Dr Marcellin HOUNZANGBE
Dr Zakiath BONOU-GBO
Dr Etotépé SOGBOHOSSOU (MC)
Dr Cynthia M. ATINDEHOU

Photo
Brice F. HOUMBIE

Infographie
Denis S. HOUNGNIMON
Romuald SOSSOU

uacinfo.uac@uac.bj

Dépôt légal n°6090, 2^{ème} trimestre 2012
Bibliothèque Nationale / ISSN 1840-6998

Equipe Rectorale

RECTEUR

Pr Maxime da CRUZ

1^{er} VICE-RECTEUR

Pr Djimon Marcel ZANNOU

2^e VICE-RECTEUR

Pr Félicien AVLESSI

3^e VICE-RECTEUR P.I

Pr Félicien AVLESSI

SECRETÁIRE GÉNÉRALE

M^{me} Prisca GOGAN

AGENT COMPTABLE

M. Oscar C. KEKEREGUE

UAC INFO

uacinfo.uac@uac.bj

Impression : COPEF

Retrouvez votre bulletin
UAC-INFO sur le site web
de l'UAC : www.uac.bj

